

Alexandre Bleau
Université de Montréal

Mallarmé et le problème de la liberté

Résumé

Le présent texte examine, à travers la figure de Stéphane Mallarmé, le pas

Le problème de la liberté

En quelle façon la liberté peut-elle être conçue en tant que problème¹ ? Quand la liberté devient-elle pour nous un problème, un authentique enjeu de questionnement ? Ne serait-ce pas l'esclavage, l'état problématique de la liberté ? Les plus beaux plaidoyers que nous possédons en faveur de la liberté, nous les devons à une humanité qui luttait corps et âme contre une forme ou une autre de tyrannie. Mais j'ajoute tout de suite que pour l'esclave, la liberté en soi n'est pas un problème ; uniquement le sont les causes de cette privation de liberté, par quoi il se définit comme esclave, en même temps que les moyens disponibles pour remédier à sa servitude. En réalité, le sentiment de la liberté n'est jamais aussi limpide, aussi lumineux, aussi concret que lorsque nous sommes enchaînés, et avons en

face W 13 / Cs1 cs 0 0 Tm (l)30 00 50 75 0 T. Tj 50 0 0 50 67 0 Tm (pi) Tj 505a

(« Stell

liberté ? Q

Or voilà qu'avec

La liberté pour Mallarmé constitue le problème. Lorsque je dis *le problème*, je ne veux certainement pas dire *l'obstacle*, et je ne veux pas dire non plus *le point de mire*. Mon lecteur aura compris que Mallarmé ne glorifie jamais le libre arbitre... pas plus que Phèdre ou que le prince Hamlet n'ont cru bon le glorifier. Mais en tant qu'il est un *créateur*, il lui est tout aussi malaisé de maudire la liberté : soit le principe mêl

c'est que ce ciel vide teinté d'idéal, symboliquement le lieu du poème, transmet au poète sa vacuité, lequel l'éprouve sous forme de manque, puis d'impuissance. Les vers 3 et 4 de « L'Azur » se lisent en effet ainsi :

Le poète impuissant qui maudit son génie

À travers

revêt la

critérium autre que l'expressivité ou la sincérité. Cette pratique ressort clairement dans une autre lettre à Henri Cazalis, postée un an après la première, le 15 janvier 1865 :

J'ai [...] trouvé une façon intime et singulière de peindre et de noter les impressions très fugitives. Ajoute, pour plus de terreur, que

par aill

« Idéal que nous font les jardins de cet astre », tel est l'épithète dont Mallarmé gratifie le devoir, dans un poème de 1873 à la mémoire de Théophile Gautier (« Toast funèbre », OC I 27). Rebelote, l'année suivante, alors qu'il définit la poésie comme « l'expression, par le langage humain ramené à son rythme essentiel, du sens mystérieux des aspects de l'existence : elle doue ainsi d'authenticité notre séjour et constitue la seule tâche spirituelle » (lettre à Léo d'Orfer du 27 juin 1884, *ibid.* 782). En fait, Mallarmé portait en lui cette conviction depuis bien longtemps déjà. Dix ans plus tôt, il avait déclaré que le vrai but de la vie était le devoir, ni plus ni moins :

Si j'épousais Marie pour faire mon bonheur, *écrivait-il, toujours à Cazalis*, je serais un fou. D'ailleurs, le bonheur existe-t-il sur cette terre ? Et faut-il le chercher, sérieusement, autre part que dans le Rêve ? C'est le faux but de la vie ; le vrai, est le Devoir. Le Devoir, qu'il s'appelle l'Art, la Lutte, ou comme on veut.

Je ne me dissimule pas que j'aurai affreusement à combattre parfois – et de grands désenchantements qui deviennent plus tard des tortures. Je ne me cache rien. Seulement, je veux tout voir avec un regard ferme, et invoquer un peu cette Volonté dont je n'ai jamais connu que le nom.

Non, j'épouse Marie uniquement parce que je sais que sans moi elle ne pourrait pas vivre, et que j'aurais empoisonné sa limpide existence. (Lettre à Henri Cazalis, *Corr.* 140)

Vrai, le devoir est une voie exigeante, mais c'est une voie certaine. *Noblesse oblige* – et il exista une indéniable pulsion, chez Mallarmé, d'*être obligé*. À vingt et un ans, déjà, Mallarmé avait compris que le Devoir, ressortissant à la noblesse de l'esprit, permet ceci : d'être maître et obligé à la fois. Qualité inestimable, expliquant pourquoi l'Art *devait pouvoir* s'appeler Devoir. Hormis qu'en pratique, il n'est guère commode d'appliquer à la création artistique des sentences morales : il fallait chercher un équivalent, dans la dimension esthétique de l'existence, du devoir dans sa dimension éthique.

quelques mois plus tard : « Ma vie entière a son idée, et toutes mes minutes

l'éloigne le plus sûrement des Romantiques allemands. L'art pour Mallarmé ne saurait plus
coïncider avec la réalisation de l'absolu dans l'homme libre et in-fini. L'art ne relaie plus le
souffle divin. L'ar

0 50 285 0 Tm (de) Tj 50 3050 649 0 Tm (om)Tj 50 40 0 50

Bibliographie

Hegel, Georg Wilhelm Friedrich. Esthétique. Trad. Ch. Bénard. Paris : Librairie Germer-Baillère, 1875.

Kant, Immanuel. Critique de la faculté de juger. Trad. Alain Renaut. Paris : Aubier, « GF Flammarion », 1995.

Kierkegaard, Søren. Œuvres complètes, tomes III, VIII, XVI, XIX. Trad. Paul-Henri Tisseau et Else-Marie Jacquet-Tisseau. Paris : Éd. de l'Orante, 1970-1982.

Mallarmé, Stéphane. Correspondance, tomes II-XI. Ed. Henri Mondor et Lloyd James Austin. Paris : Gallimard, « NRF », 1969-1985.

---. Correspondance complète (1862-1871) suivi de Lettres sur la poésie (1872-1898). Ed. Bertrand Marcha

Ale and e Bleau est étudiant à la maîtrise au département des littératures de langue française de l'Université de Montréal. Sous la direction de Lucie Bourassa, il rédige actuellement un mémoire ayant pour titre : « La crise chez Mallarmé et Debussy ». Il a vu par ailleurs son texte sur la réception mallarméenne d'Arthur Rimbaud être publié l'automne dernier dans le troisième des *Cahiers Stéphane Mallarmé*.